



PROCES VERBAL D'ADMISSION
du concours externe sur titres de
Technicien Supérieur Hospitalier de 2^{ème} classe
Domaine « TECHNIQUES BIOMEDICALES »

Vu le procès-verbal d'admissibilité en date du 27 novembre 2025 arrêtant la liste des candidats admissibles ;

Vu le déroulement de l'épreuve d'admission avec le jury ;

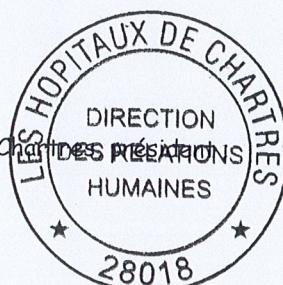
Après délibération, le jury, réuni le 8 décembre 2025, déclare admis par ordre de mérite les candidats suivants :

Après délibération, le jury, réuni le 8 décembre 2025, déclare admis :

- LP : Monsieur Maxime POULLAIN
- LC: Monsieur Alioune Diop

Monsieur Olivier FALANGA,

Directeur de la Direction des Relations Humaines aux Hôpitaux de Chartres



Monsieur Philippe DARNAUDET,

Directeur de site du Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou ;

Madame Elisa GREGOIRE,

Ingénierie hospitalière biomédicale au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans ;

Monsieur Philippe BARBARA,

Technicien Supérieur Hospitalier de 1^{re} classe du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

Madame Céline CONDETTE,

Responsable mastère spécialisé équipements biomédicaux

Enseignante génie biologique, Université de Technologie de Compiègne